

Davantage de sommations avant dispersion : pour les futurs Gilets jaunes ou pour les racailles ?

écrit par Maxime | 9 mai 2021



Un décret du 5 mai dernier modifie les termes des sommations obligatoires pour le dispersement d'un attroupement.

Serait-ce une reconnaissance par le gouvernement de la responsabilité de l'exécutif dans les blessures infligées à des gilets jaunes insuffisamment avertis du risque d'être éborgnés, estropiés, mutilés, etc ?

On se souvient de la terrible défiguration de Fiorina Lignier.

<https://ripostelaique.com/gilets-jaunes-pourquoi-tir-a-vue-de-fiorina-lignier-ma-bouleverse.html>

Ce décret pourrait être utile aux victimes de violences macroniennes qui réclament justice. En effet, s'il a été pris, c'est bien parce que le pouvoir macronien reconnaît l'insuffisance des formules en usage auparavant.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043482469>

Article 1

- « L'article R. 211-11 du code de la sécurité intérieure est ainsi modifié :
- 1° Au 1°, les mots : « Obéissance à la loi. Dispersez-vous » sont remplacés par les mots : « Attention ! Attention ! Vous participez à un attroupement. Obéissance à la loi. Vous devez vous disperser et quitter les lieux. » ;
- 2° Aux 2° et 3°, les mots : « on va faire usage de la force. » sont remplacés par les mots : « nous allons faire usage de la force. Quittez immédiatement les lieux. »

Hélas, ce décret risque aussi d'être exploité par les défenseurs habituels des racailles, ces avocats qui aiment s'emparer de causes médiatiques pour se faire un nom et il est possible qu'il ait été pris dans cette perspective...

Si les forces de l'ordre doivent faire tous un laïus avant de tirer sur un terroriste, un black block ou un brûleur de poubelles caillasseur, elles seront encore davantage fragilisées...

Au lieu d'alourdir les formules en usage, il aurait été

possible de distinguer selon que les manifestants présentent des signes de dangerosité ou non. Un manifestant de type « black blok » cagoulé, armé et spécialement protégé afin de se battre et d'attaquer physiquement n'est pas à mettre sur le même plan qu'une paisible jeune fille en tenue du dimanche venue exprimer ses opinions politiques d'opposition.

On retrouve avec ce décret tout l'amateurisme macronien, tout l'égalitarisme abstrait et non stigmatisant de la République en marche...